

Objectif Employeur Pro-Vélo



Objectif: 4 500 sites labellisés et 25 000 places de stationnement financées d'ici 2023



Un accompagnement sur-mesure

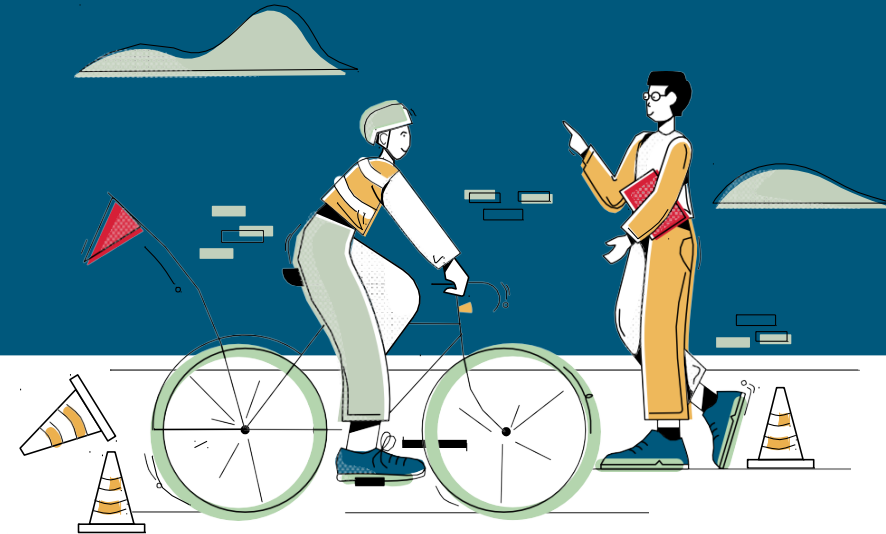


Primes entre 4 000 et 10 000 € par site employeur



Possibilité d'obtenir le Label Employeur Pro-Vélo

Plus d'informations: www.employeurprovelo.fr



Un programme financé par



Soutenu par



Porté par



Et le soutien financier de



et VARO



Le parcours d'accompagnement

Etape par étape !



Les fonctionnalités se débloquent dès que la précédente est validée

Inscription au
programme



1

Autodiagnostic
en ligne

2

Réunion de
cadrage

3

Signature charte
d'engagement

4

Sélection des
services &
équipements
dans le catalogue

5

Audit de
labellisation

6



Obtention du
Label



Une prime à utiliser sur des services vélo

